



DÉCLARATION FNME CGT CPB DU 26 NOVEMBRE 2015 Des agents déterminés à gagner

À l'appel de la CGT, les agents des IEG, actifs et inactifs, partout en France se sont mobilisés pour sauvegarder et garantir l'avenir de leur emploi, de leur contrat social lié au Statut des IEG, du 1 % des activités sociales, de leur pouvoir d'achat et du service public.

Les agents ont agi aussi pour une véritable reconnaissance de leur travail au travers d'une amélioration concrète de leur classification et de leur salaire.

Les entreprises et leurs actionnaires ne peuvent pas continuer à engranger des bénéfices tout en prônant l'austérité pour les salariés qui créent les richesses.

C'est évidemment dans une atmosphère lourde liée aux atrocités des attentats de Paris que s'est déroulée cette grande journée d'action. De plus, nous déplorons l'action de certaines organisations syndicales qui se sont permis d'envoyer des contre messages pour essayer de limiter une dynamique de lutte engagée depuis le 4 novembre dernier.

Les agents en grève ont pris leurs responsabilités afin de faire entendre haut et fort leurs revendications.

Dans un contexte d'état d'urgence où les employeurs pensaient contenir les actions par des mesures restrictives, les salariés se sont rassemblés et ont repris en main leur outil de travail.

Des actions significatives ont été engagées par les hydrauliciens dès le 23 novembre. En moins de 24 heures, la production électrique a connu une baisse cumulée de 12 000 MW mettant ainsi le réseau sous tension avec l'apparition de messages d'alerte dès le matin du 24. Ils ont été rejoints, dans la nuit, par les salariés du thermique et du nucléaire où les équipes de quart étaient très majoritairement en grève.

Au cours de cette journée d'action, de nombreuses assemblées générales avec des agents de toutes les entreprises se sont tenues et ont décidé de reprendre l'outil de travail. Ainsi, plusieurs postes ont été occupés par des agents actifs et inactifs. Des sites ont été bloqués par des véhicules, des postes ont été passés en local (plus télécommandables), des lignes ont été coupées. Beaucoup de ces actions ont été réalisées, ensemble, par des agents de la Distribution, de RTE, du Gaz et du Commerce, etc, liés par leur Statut commun, celui des IEG.

Le contexte actuel ne peut en aucune manière dédouaner le gouvernement et les patrons de leurs responsabilités concernant la situation sociale que vivent les salariés.

C'est bien, les dogmes dévastateurs du libéralisme qui mettent en péril le service public, qui détruisent l'ensemble du secteur énergétique et de ses entreprises. Les seules variables d'ajustement seraient les droits et conquêtes sociales des salariés, soit les salariés eux-mêmes comme nous l'avons constaté avec EON ou aujourd'hui avec ENEL France ?

NON ! Il faut stopper cette mise en concurrence effrénée et ces politiques de casse des entreprises mettant en péril l'emploi et le statut des agents et salariés du secteur, entre autres sur les concessions hydrauliques.

Les agents IEG ne sont pas qu'en colère, ils sont déterminés à gagner sur leurs revendications.

La Commission Européenne, le gouvernement français et les Employeurs de la Branche doivent entendre et répondre aux revendications des Agents actifs et inactifs.

Cela passe d'abord par la négociation salariale qui s'engage aujourd'hui où les employeurs doivent prendre des mesures conséquentes sur les salaires et les pensions dans le respect du dialogue social, des salariés et de leurs représentants en toute loyauté.

La FNME CGT revendique pour les actifs une augmentation mensuelle de 200 € pour tous au travers du SNB, un taux unique d'avancement au choix pour tous de 60 % et un taux spécifique de 80 % pour les jeunes embauchés. De plus, nous réaffirmons notre exigence d'ouverture immédiate d'une négociation concernant les classifications/rémunérations au sein de la Branche des IEG.

Cela passe ensuite par une négociation pour les agents en inactivité de service. La FNME CGT revendique la mise en œuvre de mesures permettant d'inverser la baisse de leur pouvoir d'achat :

- Évolution des pensions au 1^{er} janvier de chaque année sur la base du salaire moyen de la Branche (toutes rémunérations comprises).
- Revalorisation des minima de pension de 300 €.
- Rétablissement et revalorisation de la prime compensatrice appliquée aux retraités et veuves exclus de l'intéressement (sachant que certains salariés ne la touchaient pas).
- Application des mesures de l'accord de 2008 : réajustement des coefficients au 1/1/2016, application des échelons 11 et 12 et de la clause de revoyure de l'année 2008.
- Participation des employeurs au financement du compte "retraités" de la CAMIEG permettant de se substituer à la cotisation dite de "solidarité" appliquée aux salariés et participation au financement de la CSM-R au même niveau que la CSM-A pour les salariés.

Une nouvelle mesure de revalorisation est urgente pour permettre aux quelques 10 000 pensionnés ne percevant que 1 000 € par mois du régime des IEG d'améliorer leur niveau de vie.

Enfin, les salariés mobilisés dans l'action du 24 novembre et des jours suivants, comme en Saône-et-Loire et en Normandie, ont, avec la FNME CGT, exigé la pérennisation du financement de nos activités sociales par la mise en place d'un moratoire de 500 M€.

En conclusion, si vous ne tenez pas compte du mouvement social qui se construit dans les IEG pour changer votre politique, vous porterez l'entière responsabilité des actions qui pourront découler de la légitime colère des salariés. A bon entendeur...